

Ses fils et petits-enfants :

Alexandre **Demage**, à St-Cierges ;

Vincent et Johanna **Demage**, Ema et Noé, à Jougne (F) ;

Ses frères et sœurs, belles-sœurs et beaux-frères et famille ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Jeannine DEMAGE-COLOTTI

qui s'est endormie sereinement, le 20 septembre 2013, entourée de sa famille.

La cérémonie d'adieux aura lieu au centre funéraire de Montoie, Chapelle B, à Lausanne, le mercredi 25 septembre, à 15 heures.

Honneurs à l'issue de la cérémonie.

Notre maman repose à la crypte de l'église catholique d'Echallens.

Domicile de la famille :

Alexandre Demage, rue de l'Eglise 3, 1410 **St-Cierges**.

En lieu et place de fleurs, Jeannine souhaitait qu'un don soit adressé à la Fondation Théodora, (des clowns pour nos enfants hospitalisés),

CCP : 10-61645-5.

Un merci tout particulier à toutes les personnes qui l'ont entourée et accompagnée.

*Le départ d'une maman est le premier
chagrin que l'on pleure sans elle.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.